

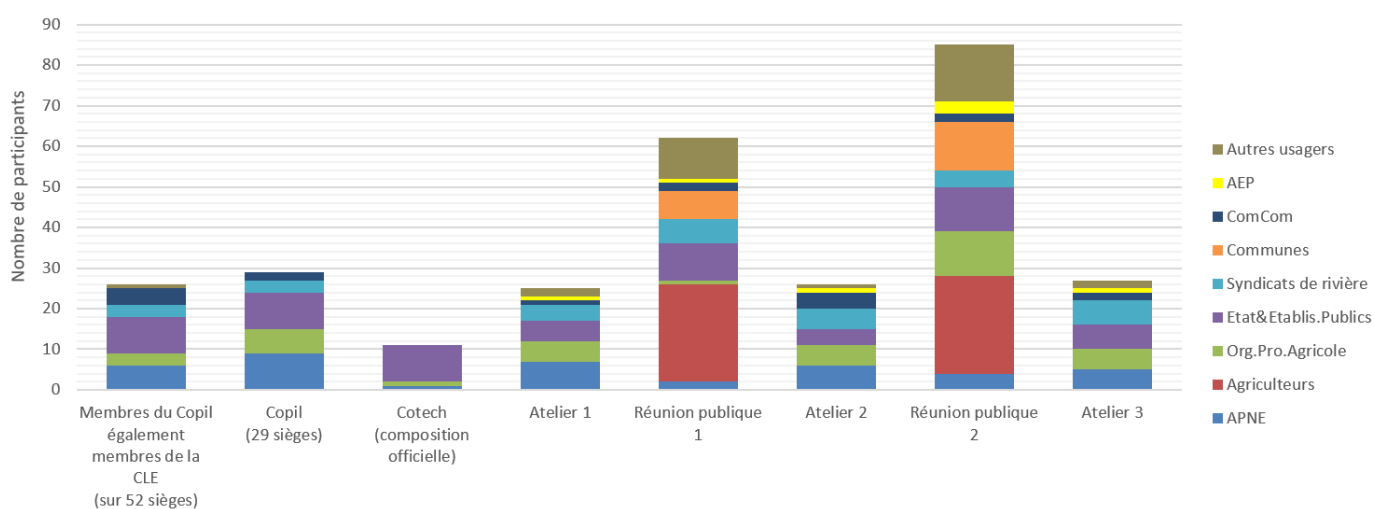
CR de l'atelier de concertation du 13 novembre 2017 à Aignan
Propositions d'actions

Introduction

Liste de diffusion de l'invitation / liste de présence : voir **annexe 1** en fin de CR. 28 participants présents, un groupe stable (bien qu'au sein des structures, les interlocuteurs peuvent varier) où les différents points de vue sont bien représentés (on regrette toutefois pour cet atelier l'absence des représentants du secteur agricole landais).

Suivi/rappel de la mobilisation sur ce Projet de Territoire :

Répartition des participants dans les différentes instances de la concertation



Pour rappel, tous les documents liés au projet sont disponibles sur le site de l'Institution :

<http://institution-adour.fr/index.php/projet-de-territoire-midour.html>

Rappel de l'objectif et présentation de la logique poursuivie

On arrive à un tournant du projet de territoire. Il s'agit d'évoquer les pistes d'actions de façon concrète. Vos attentes sont fortes et c'est un vrai challenge car les propositions sont nombreuses. Cette étape a été pensée en 2 ateliers. On vous demande de tester la méthode et nous pourrons en discuter à la fin de cet atelier et du prochain.

Première partie de l'atelier : un travail par secteur (Monde agricole ; Villes ; APN-Syndicats de rivières). L'objectif est que les participants au sein d'un même secteur puissent se mettre d'accord sur une première liste de propositions qu'ils seraient prêts à porter (certaines propositions techniques nécessitent une pré-discussion entre initiés pour être affinées, et la mise en œuvre du projet sera d'autant plus facile qu'on aura un engagement volontaire des acteurs).

De plus, au-delà du monde agricole, il nous semble important dans le cadre d'un projet de territoire que les collectivités et les APN-Syndicats de rivière aient un temps privilégié pour réfléchir à des actions propres (sans être happés par le débat sur les actions du secteur agricole).

Si les enjeux sont bien communs, chacun peut avoir des moyens d'actions propres et complémentaires à ceux des autres. Il s'agit donc pour chacun de proposer ce qu'il serait en mesure de faire pour répondre aux enjeux - mais aussi, grâce au travail de préparation amont fait par les participants volontaires (11 grilles de propositions reçues), de prendre connaissance et de répondre à des premières sollicitations/idées proposées par d'autres.

Une fois cette première liste faite par secteur, l'objet concerné (l'eau/l'environnement) étant un bien public, et le projet de territoire ayant vocation à flécher des financements publics, la confrontation de l'ensemble des regards est

légitime (au sein des ateliers et en réunion publique). D'autant plus que certaines solutions se situent à un niveau global, émergent de l'effet combiné de différentes actions sectorielles.

Il est donc proposé que chacun puisse prendre connaissance du travail des autres secteurs et donne un premier avis individuel pour chaque proposition. Le recours aux avis individuels semble important à ce stade pour que chacun puisse prendre ses responsabilités et que l'on ait une première estimation du niveau de consensus autour de chaque idée. (Seconde partie de l'atelier).

Enfin, il est probable que la liste de propositions soit longue et que toutes les propositions d'actions ne nécessitent pas le même niveau de débat. Il s'agira donc de choisir les sujets à approfondir pour le prochain atelier (n° 4). Tous les participants ne seront sans doute pas intéressés par les mêmes sujets, il sera donc possible de faire des groupes - mixtes cette fois-ci - et, pour aller plus loin, il sera possible d'inviter au cas par cas des experts et/ou témoins.

Organisation de l'atelier :

14h00	Accueil. Echelle de consensus sur les principes devant guider la construction des actions. Tableau de 5 lignes. A leur arrivée, les participants votent pour valider chaque ligne (voir résultat ci-dessous).
14h10	Introduction
14h30	Discussion par secteur (Monde agricole ; Villes ; APN-Syndicats de rivières) : propositions d'actions et découverte de celles proposées par d'autres dans la préparation amont. Hiérarchisation et vote.
16h / 16h30	Changement de groupe (x2) : découverte des propositions et vote.
17h / 18h	Clôture

Validation des principes devant guider la construction des actions :

	J'approuve	Je ferai avec	Je m'oppose
Il faudra partager les efforts et l'eau (tout le monde participe à la résorption du déficit)	16		
Les solutions proposées devront être jugées faisables (techniquement et financièrement), efficaces (en termes de m3 gagnés/économisés et d'échéances) et acceptables dans le contexte du Développement Durable	14	2	
Les propositions de création de nouvelles ressources doivent être accompagnées d'actions d'économie d'eau et d'une meilleure gestion de l'existant	15	1	
Il est important de prendre en considération la pérennité et la diversité de l'économie agricole locale	14		
Il y a urgence à agir : chacun doit mettre de la bonne volonté pour arriver à un projet à la hauteur des enjeux	16		

Illustrations :



Suites :

Un travail important attend maintenant le Cotech pour retravailler cette matière. Nous vous proposerons une date pour se revoir à la rentrée prochaine (en 2018).

Retranscription intégrale du tableau produit en atelier : Table du secteur environnement

Action proposée	Type	Localisation	Priorité du secteur	Cela me semble faisable		Cela me semble efficace		Cela me semble acceptable		J'ai besoin d'en discuter à l'atelier 4
				Plutôt oui	Plutôt non	Plutôt oui	Plutôt non	Plutôt oui	Plutôt non	
Développer les couverts végétaux (accompagnement technique aux agriculteurs, incitations financières, mobilisation des coopératives, etc.)	Pratiques	Tout le BV	1	18	0	17	1	15	0	Arvalis
Maintenir les prairies , ce qui implique de soutenir l'élevage	Pratiques	Tout le BV	2	16	1	15	2	12	0	1
Favoriser la création et la gestion d' équipements de ralentissement dynamique	Travaux	Tout le BV	3	15	0	12	1	11	0	
Protéger et restaurer les zones humides	Gestion / Travaux	Toutes les zones basses (mares...)	4	16	4	15	4	13	2	
Offrir un conseil d'aménagement "fixe" , sur tous les aspects (foncier, bords de cours d'eau, bords de voirie, fossés, limites topographiques, arbre, haie, etc.) et à tous (riverains, agriculteurs, collectivités)	Gestion	Tout le BV	5	14	0	16	0	12	0	
Rétablir l' espace de mobilité	Travaux	Ludon, Gaube, Lusson + Charros ?	6	5	6	8	2	8	1	1
Reconnecter certaines annexes hydrauliques et certains bras morts	Travaux	Frêche, domaine d'Ognoas	7	13	0	11	0	11	0	
Elargir les ripisylves en application du SAGE	Travaux	Tout le BV	8	13	0	15	0	13	0	
Créer des haies rivulaires (qui soient un mix entre bandes enherbées et zones tampons)	Travaux	Tout le BV	9	10	1	8	0	8	0	
Restaurer la continuité écologique (<i>action non prioritaire par rapport à la qualité de l'eau</i>)	Travaux		10	7	4	9	1	7	3	
Identifier les sources de pollution nitrates et STEP , puis pallier aux pollutions en utilisant des solutions par filtration	Etude / Travaux		11	14	0	14	0	12	0	
Inventorier les plans d'eau sans usage , puis voir les possibilités de les remobiliser	Etude / Gestion		12	15	1	12	1	10	1	1
Trouver des moyens humains pour accompagner sur le terrain (partenariats syndicats de rivières / coopératives, sur les objectifs qu'ils partagent ?)	Gestion / Moyens		13	12	1	13	0	11	0	2
Avoir un système contractuel (type MAE ou contrat de rivière) entre les syndicats de rivière et les propriétaires privés pour mener des travaux de régénération naturelle avec un résultat global significatif	Gestion / Moyens		14	12	0	14	0	11	0	2
<i>Faire évoluer les syndicats de rivière en syndicat de bassin</i>	<i>Gestion</i>	<i>Non retenu par le secteur : déjà en cours, fusion des 3 syndicats gersois début 2018.</i>								

Retranscription intégrale du tableau produit en atelier : Table du secteur agricole (les 8 premières actions sont priorisées car proposées spontanément par le secteur, les autres ont été proposées par d'autres acteurs lors du travail préparatoire à l'atelier et ouvertes ici à discussion).

Action proposée	Type	Localisation	Priorité du secteur	Cela me semble faisable		Cela me semble efficace		Cela me semble acceptable		J'ai besoin d'en discuter à l'atelier 4
				Plutôt oui	Plutôt non	Plutôt oui	Plutôt non	Plutôt oui	Plutôt non	
Créer une(des) retenue(s) collective(s) (différentes options à étudier en taille, délais de mise en œuvre, localisation, positionnement vis-à-vis du cours d'eau, partage des coûts) : les dimensionner en tenant compte des perspectives climatiques ; étudier leurs conditions de remplissage (gestion pluriannuelle ?). Objectifs agricole et soutien d'étiage.	Travaux	Axes réalimentés	1	13	0	13	1	12	3	5
Faciliter la création/agrandissement de retenues individuelles et transférer des pompages en cours d'eau vers ces bassins (les dimensionner en tenant compte des perspectives climatiques)	Travaux	Affluents	2	19	0	13	5	11	6	7
Etudier au cas par cas la capacité de stockage « perdue » par l'envasement des plans d'eau Curer les plans d'eau sous condition d'actions de limitation de l'érosion à l'amont (fait débat : c'est le ruissellement qui remplit les ouvrages...)	Travaux / Etude	Tout le BV	3	16	1	7	6	13	1	
Systématiser (imposer) le système de SMS avec le gestionnaire des réservoirs	Gestion / Com	Axes réalimentés	4	17	2	19	0	17	1	
Mettre en place des compteurs communicants sur tous les prélèvements superficiels (en continuité avec ce qui est démarré dans l'appel à projet économie d'eau)	Gestion	Axes réalimentés	5	21	0	21	0	19	0	
Mieux connaître par sous-secteurs (et/ou rendre l'information accessible) les assolements / besoins cultureux (m³/ha/mois/culture) , avec ressources affectées et capacités naturelles (Débit et volume mensuels). En cours mais à affiner. Réfléchir à une procédure permettant la mise en jour chaque année. (pour harmoniser les quotas ?). Via les déclarations PAC ?	Gestion	Tout le BV	6	19	1	18	2	19	0	
Développer l'irrigation au goutte-à-goutte (/goutte-à-goutte enterré) partout où cela est possible (en faire une priorité finançable par les 2 PCAE). Attention pas adapté à tous les cultures (pour cultures pérennes, TCS...)	Matériels		7	11	2	8	8	9	0	5
Doter les ouvrages de stockage de canalisations qui acheminent l'eau brute vers sa zone d'usage sans passer par le cours d'eau (l'usage des cours d'eau comme moyen de transport des volumes crée des difficultés de maintien d'un débit minimum mais aussi des difficultés à devoir supporter des débits maximum - effet de chasse)	Matériels	Sur retenues collectives	8	1	12	2	8	3	11	1
Appliquer la gestion de crise aux prélèvements par forages en nappes d'accompagnement aux cours d'eau (selon des modalités à discuter)	Gestion	Landes		11	2	12	2	10	2	

Action proposée	Type	Localisation	Priorité du secteur	Cela me semble faisable		Cela me semble efficace		Cela me semble acceptable		J'ai besoin d'en discuter à l'atelier 4
				Plutôt oui	Plutôt non	Plutôt oui	Plutôt non	Plutôt oui	Plutôt non	
Mise en œuvre des doubles valeurs de débits consignes aux stations de gestion (avoir une marge de souplesse). Déjà en test depuis 2 ans.	Gestion	Laujuzan		16	0	16	1	15	1	
Engager un travail de meilleure prise en compte / connaissance des sources : Dans le cas des retenues alimentées par une source amont : réévaluer le débit réservé en fonction Dans le cas des retenues construite sur une source : fixer un débit réservé	Gestion / Etude	Landes et Gers différemment		9	4	8	3	7	5	
Contacteur les propriétaires et négocié (réquisitionner ? Louer ?) les retenues sans usages (se fixer des secteurs prioritaires pour amorcer ce travail ?). Quid de celles sur les sources qui débordent de tous les façons ?	Gestion			19	0	14	5	8	3	9
Finaliser l'inventaire des retenues individuelles et de leurs usages Poursuivre la mise en conformité réglementaire : mettre un débit réservé sur toutes les retenues pour lesquelles c'est possible (cours d'eau à proximité) + mise en sécurité ou effacement pour celles menaçant ruine	Gestion			13	2	13	3	15	2	
Mutualiser plusieurs ressources pour permettre de maintenir un débit réservé (5-6 retenues --> 1 seule porte le débit réservé)	Gestion	Petits BV		11	3	12	3	16	0	
Prendre en compte dans le plan de crise l'intégration de la quote-part du volume réel de débit naturel dans les quotas contractualisés Cela permettant de travailler sur une meilleure solidarité amont-aval (inter-département mais aussi entre secteur réalimenté et non réalimenté)	Gestion	Landes		3	0	3	0	2	1	
Pérenniser la gestion anticipée des tours d'eau sur secteurs réalimentés comme cela s'est fait en 2017 (meilleure coordination amont-aval, coordination des semis...)	Gestion			11	0	11	0	13	0	
 Programmes PCAE et autres subventions : Homogénéiser les financements éligibles entre les deux régions et réévaluer les critères de points (priorités) dans le cadre du projet de territoire. Vers le mieux disant. Notamment sur : goutte-à-goutte / création de retenues individuelles.	Matériels			9	1	8	0	8	0	
Améliorer la connaissance des relations nappes-rivières , notamment sur l'aval du bassin	Etude			9	0	12	3	10	0	
Poursuivre le travail d' audit auprès des ASA pour limiter les fuites, optimiser la gestion...	Etude / Gestion			19	0	18	2	18	0	
Valoriser les outils d'aide à la décision des différentes coopératives : bulletins collectifs + IRRISTOP (parcelles de références locales). Déjà en place. Un accompagnement financier aux abonnements ?	Gestion / Com			17	0	14	0	16	0	
 Couverture végétale permanente des sols sur tous les sols « aptes » : couverts végétaux permanents, semis direct sous couvert, non travail du sol ou travail très en surface	Pratiques			17	0	15	2	16	0	
Poursuivre l'information/le conseil pour aller vers des semis précoces 	Pratiques			18	0	17	0	15	0	

Action proposée	Type	Localisation	Priorité du secteur	Cela me semble faisable		Cela me semble efficace		Cela me semble acceptable		J'ai besoin d'en discuter à l'atelier 4
				Plutôt oui	Plutôt non	Plutôt oui	Plutôt non	Plutôt oui	Plutôt non	
Etudier le potentiel de changement de cultures / modèles pour des variétés / pratiques (semi sous couvert...) moins consommatrices en eau / intrants (mais aussi moins sensibles aux fluctuations du marché) : Valoriser les projets pilotes ; <u>Valoriser une réflexion basée sur des indicateurs de marge</u> et non de productivité Aller vers un assolement équilibré à l'échelle de chaque exploitation : rotations avec des cultures d'hiver moins consommatrices en eau... Attention, on sème par rapport à un marché.	Pratiques			18	0	16	2	16	0	6
Pouvoir utiliser les autorisations de prélèvement comme levier (plusieurs propositions à discuter) : La demande pour de nouvelles espèces cultivées est autorisée en déduction des autres demandes anthropiques (principe vases communicants) Les plafonner par exploitation pour une plus juste répartition de la ressource entre les usagers Privilégier les volumes destinés directement aux besoins en alimentation humaine (cultures peu transformées), bio et circuits courts Conditionner les autorisations de prélèvements à un engagement « durable » + accompagnement <i>(Rappel : attention à l'échéance 2027 qui nous est demandé par l'Etat pour le comblement du déficit)</i> --> des principes de répartition existent déjà.	Gestion			1	2	1	2	0	2	6
Avoir un Plan d'usage des eaux brutes sur 5 ans avec révision annuelle à l'échéance (expliquant l'usage allant être fait de l'Autorisation Unique de Prélèvement demandée) pour aller vers une gestion plus anticipée et plus transparente	Gestion			0	2	0	2	0	4	
Permettre (travaux sur les vannes) le lâcher de débits plus importants sur les retenues structurantes. Attention, la limite est ensuite la taille du tuyau / effet de chasse / favorise les tricheries.	Travaux			0	5	0	5	1	1	1
Calcul de courbes statistiques de déstockage des retenues selon historiques pour déterminer les risques de défaillance du système de gestion (ex. : Système Neste & Rivières de Gascogne)	Etude			2	1	2	0	2	0	
Détermination de stations de jaugeage aux exutoires des sous bassins versants (réalimentés ou non) pour suivre mensuellement sur plusieurs années l'évolution des débits naturels , hors influence anthropique (octobre à mai)	Etude			1	0	1	1	0	0	1

Action proposée	Type	Localisation	Priorité du secteur	Cela me semble faisable		Cela me semble efficace		Cela me semble acceptable		J'ai besoin d'en discuter à l'atelier 4
				Plutôt oui	Plutôt non	Plutôt oui	Plutôt non	Plutôt oui	Plutôt non	
Valorisation des eaux de drainages Equipement de système d'écrêtage sur les systèmes de drainages existant (autre que busages de cours d'eau... et suppression des busages illégaux). Dépend du type de sol et de la pente.	Travaux / Etude			1	3	1	3	2	2	1
Lors de cessions / transmission de terres agricole et dans le cadre de l'autorisation d'exploiter : imposer un bilan pédo / érosion / cours d'eau / conformité réglementaire des travaux hydrauliques de toutes natures à l'échelle de la propriété (par parcelle cadastrale) et imposer au repreneur des mesures de corrections à la hauteur de l'aléa + visa du code de l'environnement et en particulier la LEMA dans l'arrêté d'autorisation d'exploiter	Gestion			2	2	2	2	2	3	4
Pouvoir retirer les autorisations de stockage en cas de non-respect des débites réservés (soulève la question du contrôle ?)	Gestion			3	0	2	0	3	0	1
Revoir les débites réservés actuels de façon à ce qu'ils permettent la persistance de la vie aquatique et la restauration des TPME (Très Petites Masses d'Eau)	Gestion			4	3	3	0	5	1	2

Retranscription intégrale du tableau produit en atelier : Table du secteur urbain

Action proposée	Type	Localisation	Priorité du secteur	Cela me semble faisable		Cela me semble efficace		Cela me semble acceptable		J'ai besoin d'en discuter à l'atelier 4
				Plutôt oui	Plutôt non	Plutôt oui	Plutôt non	Plutôt oui	Plutôt non	
STEP - Dilution : Créer de nouvelles réserves de soutien d'étiage pour assurer une dilution suffisante	Travaux	tout le BV	1	23	0	20	2	16	3	2
STEP - Dilution : Favoriser / assurer la conformité des systèmes d'assainissement avec la réglementation 2015	Travaux	13 STEP	2	18	0	18	0	16	0	
Profiter du projet de territoire pour "bonifier des dynamiques" comme structurer un appui aux filières responsables pour sécuriser les débouchés des producteurs (ex. de type circuits courts, bio, gestion de la ressource...). Agglo de Mont-de-Marsan assure la restauration des écoles, crèches...	Gestion	tout le BV	3	20	0	15	3	14	0	
Faire encore des économies sur les consommations en eau potable . Evolution de la technologie (électroménager plus performant). Télérelève (détection des fuites chez les particuliers / détection et localisation des problèmes sur le réseau). Mont-de-Marsan : prévu et en cours pour 22 000 usagers	Gestion	tout le BV	4	17	0	16	1	16	0	

Action proposée	Type	Localisation	Priorité du secteur	Cela me semble faisable		Cela me semble efficace		Cela me semble acceptable		J'ai besoin d'en discuter à l'atelier 4
				Plutôt oui	Plutôt non	Plutôt oui	Plutôt non	Plutôt oui	Plutôt non	
Economie d'eau par les collectivités : (1) pour l'arrosage des espaces verts (goutte-à-goutte, paillage, espèces moins demandeuses en eau, certain secteurs moins arrosés...) ; (2) pour les autres utilisateurs (écoles...)	Gestion	tout le BV	5	23	0	22	0	21	0	
Information/sensibilisation : impulser une dynamique d'économies d'eau pour les particuliers (info sur le paillage, les restrictions d'usages, la récupération d'eau pluviale...) + accompagnement et conseil technique.	Gestion	tout le BV	6	21	0	8	8	18	0	2
Information/sensibilisation/relais vers les élus locaux, propriétaires de plans d'eau, propriétaires riverains (ex: sur leurs droits et devoirs...)	Gestion	tout le BV	7	19	0	4	7	17	0	
Créer et/ou utiliser des bassins de rétention des eaux de sortie de STEP pour l'irrigation, en substitution de prélèvements en cours d'eau. Attention contraintes réglementaires + débit en moins dans le cours d'eau.	Travaux / Etude	là où le foncier le permet (pas possible à MdM)	8	8	2	10	2	9	1	10
Intégration et classement dans le SCOT de tous les éléments structurants qui ont un rôle hydraulique (boisement, haies, talus, ripisylves, mare...). Classement des ripisylves et haies (TPME comprises) au titre des espaces boisés dans les PLU + préservation/restauration des Zones Humides / Trames Vertes et Bleues.	Gestion	tout le BV	9	15	5	15	5	12	5	
Interdire le lavage des véhicules et le lavage des espaces industriels avec de l'eau potable (quelles alternatives ?)	Gestion	tout le BV	10	14	1	13	1	10	1	10
Politique d'acquisition foncière de Zones Humides/étang . NB : une partie de l'eau de débordement peut être acheminée gravitairement vers des ouvrages de stockage et gestion du stockage déconnectés (stockage et gestion du stockage à la charge des usagers). Quels moyens ?	Gestion	tout le BV	11	3	8	2	6	1	6	
Créer et/ou utiliser des bassins de rétention des eaux pluviales pour l'irrigation (agricole et espaces verts) en substitution de prélèvements en cours d'eau. Petits volumes en jeu. Attention, ce type de bassin doit rester vide pour la régulation, à l'image des bassins écrêteurs de crue.	Travaux / Etude	tout le BV	12	3	6	3	5	4	3	
Permettre la réutilisation des eaux de géothermie de Nogaro pour substitution de prélèvement en cours d'eau. Attention, l'eau n'est-elle déjà pas utilisée pour l'AEP ?	Travaux / Etude	tout le BV	13	4	0	4	0	3	0	1
<i>Gestion de l'érosion : Création d'une cartographie de zone d'érosion (au titre du code rural). Classement ZSCE des parcelles érosives. Taxation au titre des dégâts sur la voie publique des exploitants ne faisant rien</i>	Gestion	<i>Non retenue par le secteur : la cartographie existe déjà dans le SAGE. Les collectivités peuvent sensibiliser sur le curage des fossés.</i>								
<i>Mise en œuvre d'un PPRI de bassin</i>	Gestion	<i>Non retenue par le secteur : un PPRI n'est pas un outil de bassin. Les inondations ne sont pas jugées comme un enjeu majeur du bassin.</i>								
<i>Créer 3 autres OUGC : Industrie, Eau Potable, Autres usages</i>	Gestion	<i>Non retenue par le secteur : acteurs dubitatifs sur cette question.</i>								

Annexe 1 : Invitation et feuille de présence aux ateliers de concertation du projet de territoire du Midour

Structures invitées / Personnes suivant le dossier du sein des structures				Présence le 07/03	Présence le 30/05	Présence le 13/11
Sophie	Hurtes	ADASEA 32	Cellule d'assistance technique zones humides			
Aurélie	Belvèze					
Véronique	Mabrut	Agence de l'Eau Adour-Garonne	Directrice			
François	Joncour		Adjoint			
ALPAD 40				Rester informé via CR uniquement		
Olivier	Rosès	Amis de la Terre 32	Directeur			
Jean-Manuel	Fullana					
Robert	Navarre					
Monique	Planté					
Isabelle	Artus					
Alain	Baudry		Membre du CA			
Catherine	Letaconoux	Amis de la Terre 40	Présidente			
Jeanne-Marie	Fritz		Secrétaire			
Bruno	Sirven	Arbre et Paysage 32	Chef de projet AP32			
Association Botanique Gersoise						
Marine	Hediard	Association Landes Nature	Animatrice			
Sylviane	Baudois	Bien vivre dans le Gers	Secrétaire	Excusé		
François	Favre		Président	Excusé		
Marc	Payros	CC Armagnac Adour		Excusé		
Jean-Claude	Drouard	CC Bas Armagnac	Commune de Nogaro			
Bernard	Menacq		Vice-président. Commune Le Houga			
CC Grand Armagnac						
Bernard	Kruzynski	CC Marsan Agglomération	Elu			
Sophie	Ducher		Service Environnement			
CC Villeneuve de Marsan				Excusé		
Fabienne	Fabre	Chambre d'agriculture des Landes	Conseillère agricole		Excusé	
Damien	Chaumette					
Bernard	Grihon		Responsable unité gestion de l'eau / Coordonnateur Irrigadour			
Claudy	Benezeth	Chambre d'agriculture du Gers	Conseillère hydraulique en charge des OUGC			
Jean	Bugnicourt		Chef de service agriculture biologique	Excusé		
Thierry	Baque					
Matthieu	Plouvier		Elu - responsable irrigation BV Adour / Membre d'Irrigadour	Excusé		
Nathalie	Rousseau	CIVAM Bio des Landes	Conseillère Projet & Territoires			
Patrick	Darrigade		Président			
Philippe	Salvador					
Jean-Marc	Rihoux		Administrateur			

Thierry	Vigneron	DDTM des Landes	Directeur			
Bernard	Guillemotonia		Chef de service Police de l'Eau et Milieux Aquatiques			
Christophe	Arruti					
Agnès	Dannequin					
Jean-François	Mozas		Chef de bureau Ressource en Eau			
Thierry	Béreyziat	Fédération de chasse des Landes	Technicien, Vice-Président			
Christian	Touhe-Rumeau	Fédération de chasse du Gers	Technicien cynégétique			
Vincent	Renard	Fédération de pêche des Landes		Excusé		
Marjolaine	Tauzin	Fédération de pêche du Gers				
Nicolas	Canto		Chargé d'études			Excusé
		FNE Midi-Pyrenees				
Areski	Prieux	GABB 32				
André	Etchelecou	Garant de la concertation				
Jean-Yves	Madec					
Didier	Portelli	Institution Adour	Directeur général des services	Excusé	Excusé	Excusé
Marie-Laure	Pons		Animatrice Projet de territoire du Midour			
Stephane	Simon		Responsable cellule ressource			
Véronique	Michel		Animatrice SAGE Midouze		Excusé	
Alban	Senegas	Irrigadour		Excusé		
Jean-François	Cazalis		Membre de la commission de sous-bassin	Excusé		
Serge	Jourdan	Maisadour	Vice-président / Syndicat Midou-Douze			Excusé
Philippe	Peau			Excusé		
Francis	Guilhamoulat	Régie des eaux Mont-de-Marsan	Directeur			
Patrick	Ponge	Sepanso 40	Administrateur			
Cornelia	Weevers	Syndicat Izaute et Midour	Présidente / Commune de Toujouse	Excusé		
Benoit	Rayon		Technicien de rivière			
Clément	Charganier		Stagiaire			
Vincent	Larsen	Syndicat Midou-Douze	Technicien de rivière			
Claude	Silengo	Syndicat Midou-Douze	Président			
Sylvain	Karimjooy		Technicien de rivière			
Michel	Chanut		Agriculteur			
Monique	Monlezun	UFC Que Choisir 32				
Jean-Claude	Fitere		Président			
Patrick	Cardonne					
Luc	Réquier	Vivadour / Irrigadour	Administrateur. Association des irrigants riverains			
Frédéric	Marcato		Directeur de Vivanat	Excusé		
				26	28	28
				présents	présents	présents

2 animatrices : Stéphanie Brochard (sbrochard@mc2consultants.fr), Elsa Leteurtre (elsa.leteurtre@lisode.com)

2 observateurs extérieurs : Gwenaëlle Bousquet (DREAL/DRAAF Occitanie, délégation de bassin), ...